

DIALECTIQUE MÉDIAS ET CONFLITS EN RD CONGO

Léon-Martin MBEMBO,

PhD, Professeur

à l'Université

Catholique du

Congo et à l'Institut

Supérieur de

Commerce de

Bandundu.

leon.mbembo@

ucc.ac.cd

Introduction

Le rôle des médias dans les conflits armés constitue l'une des problématiques majeures dans la gestion et la résolution de ceux-ci. Les médias, considérés à juste titre comme un « pouvoir », disposent d'une influence sans conteste et sans cesse grandissante dans la structuration et le conditionnement de l'opinion et de la psychologie sociale. D'ailleurs, une longue tradition théorique tend à considérer « les médias » comme le *deus ex machina* des sociétés modernes, capables de faire les élections et de défaire les régimes, de modeler « l'opinion » en s'immiscant dans les consciences qu'ils sont censés informer¹. Cette réalité prend des dimensions particulièrement importantes, notamment en période de conflits armés.

En effet, ayant une prise indéniable sur la psychologie de l'opinion et disposant d'un « privilège » d'accès à l'information du fait de leur rapprochement avec les protagonistes et les théâtres des opérations, les médias apparaissent comme une véritable plaque tournante dans la dynamique conflictuelle. En conséquence, ils sont rapidement nimbés d'une sorte de légitimité, réelle ou supposée, qui leur confère un statut privilégié de référence en matière d'information pour la population et de communication pour les parties prenantes aux conflits. Cependant, très souvent, ce privilège arrive à dégénérer en un fonds de commerce à la solde des intérêts divers et sur fond des enjeux complexes.

Bien plus, les médias se transforment tantôt en bras séculiers des politiques gouvernementales sur un champ de bataille spécifique – celui de la

1 Blaise MAGNIN et Henri MALER, « Le pouvoir des médias : entre fantasmes, déni et réalité », dans *Acrimed*, <https://www.acrimed.org/Le-pouvoir-des-medias-entre-fantasmes-deni-et>[Consulté le 01/11/2019].

communication – tantôt en structures militantes, avec des tendances politiques, idéologiques ou religieuses plus ou moins affirmées et/ou assumées, désertant le terrain de l'information pour s'adonner aux activités de propagande et de désinformation.

Cette évolution complexifie davantage la question du rôle des médias en temps de conflits à partir du moment où leur objectivité peut en ce moment être remise en question. En outre, l'avènement de l'Internet et des réseaux sociaux impose, à ce jour, une redéfinition des approches d'appréhension du rôle des médias, surtout en périodes de conflits. Les médias classiques – organiques et structurels – cohabitent aujourd'hui avec des médias virtuels qui confèrent à l'individu un pouvoir extraordinaire de création et de diffusion de « l'information » à la vitesse de l'éclair. Ce qui laisse subsister la question de l'objectivité dans les livraisons médiatiques.

La RD Congo fait face, depuis plus d'une décennie, à une situation de persistance des conflits armés, particulièrement dans sa partie orientale où des groupes armés demeurent très actifs et dangereux, en sus des conflits intercommunautaires toujours d'actualité. La complexité des enjeux et la multiplicité des acteurs apparents et non-apparents dans ces conflits imposent aux médias responsabilité et professionnalisme dans la gestion de ce phénomène conflictuel sur le plan médiatique. Dans un environnement sociétal où la rumeur a souvent pris le dessus sur la réalité des faits, l'indélicatesse des médias n'aura forcément comme conséquence que d'attiser et de généraliser les conflits ou encore de désorienter, voire de phagocyter les efforts de résolution.

À cet égard, la question qui se pose est celle de savoir comment s'articule la dialectique médias-conflits dans les crises récurrentes à l'Est de la RD Congo. Notre hypothèse de réflexion est que, outre les médias internationaux généralement soumis à des agendas diplomatiques, les médias nationaux passent souvent à côté de l'idéal de l'information de la population congolaise dans la gestion médiatique des conflits, et ce par manque d'éthique et de professionnalisme. Pour réussir la mutation voulue, il faut remettre au centre de l'action médiatique la responsabilité et le professionnalisme sur fond de l'éthique.

1. Médias et conflits

1.1. Précisions conceptuelles

Par médias, il convient d'entendre l'ensemble de supports et moyens de communication qui assurent la collecte, le traitement et la diffusion des informations ou des idées. Selon Francis Balle, le média est un équipement technique permettant aux hommes de communiquer l'expression de leur pensée, quelles que soient la forme et la finalité de cette expression².

2 Francis BALLE, *Médias et société, presse audiovisuelle, télécommunication et Internet*, Paris, Montchrestien, 11^e éd., 2003, p. 657.

Dans la littérature classique, le concept « média » fait référence à la télévision, la radio, l'affichage, la presse, l'internet et le cinéma. De par leur rôle, les médias exercent un véritable pouvoir sur la société. Ce rôle s'est accru subséquemment à l'instauration de la démocratie qui implique, entre autres, le droit à la liberté de pensée, le droit à la liberté d'expression, la liberté de presse et le droit à l'information consacrés en tant que droits fondamentaux.

Les médias ont un rôle multiple qui va de la collaboration à la critique constructive en passant par la surveillance et la facilitation. En effet, les médias permettent le dialogue dans l'espace public entre les différents acteurs étatiques et sociaux, surtout dans les nations jeunes ou en proie à l'instabilité et à la conflictualité ; ce dialogue étant essentiel pour l'éclosion de la tolérance et de la compréhension qui forment l'antichambre de la pacification. En coordination avec les autres instances de régulation et d'autorégulation, ils constituent un canal incontournable d'éducation civique, de formation de l'opinion et d'information de la population.

En outre, les médias assurent la dénonciation des atteintes à l'ordre moral et social et attirent l'attention sur des enjeux majeurs de la société. Ce faisant, ils participent, à leur manière, à la consolidation du système démocratique qui se nourrit de la confrontation des thèses et des antithèses dans un esprit de tolérance.

Par ailleurs, surtout en période de conflit, les médias jouent un rôle de facilitation et/ou de médiation entre les différents protagonistes afin de favoriser la culture de tolérance à travers le débat public. Ce débat, au départ essentiellement horizontal, est très vite devenu aussi vertical suite à la nécessité d'y faire participer directement le citoyen. À titre illustratif, en RD Congo, la Radio Okapi a amplement joué ce rôle depuis sa création à travers des programmes tels que « Dialogue entre Congolais », « Parole aux auditeurs » ou encore « Okapi service ».

Enfin, les médias assurent une fonction d'analyse et de critique vis-à-vis des politiques publiques menées ainsi que des acteurs de la gouvernance, qu'ils soient institutionnels ou non. Ils mettent en lumière les problèmes sociaux, économiques et politiques. Ils contribuent, de ce fait, à interpeller les gouvernants, à aiguïser le sens d'analyse de la population et à éveiller l'esprit critique dans le chef des citoyens.

À travers l'exercice de ces différents rôles, les médias peuvent aussi bien aider à trouver un compromis que renforcer les positions les plus extrémistes qui peuvent mener à des conflits violents.

L'on entend par conflit ou situation conflictuelle la constatation d'une opposition entre personnes ou entités. Le conflit est chargé d'émotions telles que la colère, la frustration, la peur, la tristesse, la rancune, le dégoût. Parfois, il peut être fait d'agressivité et de violence. Le conflit peut être de

plusieurs natures. Il peut être personnel, générationnel, social, économique, politique voire armé. Considérant l'objet de notre réflexion, nous nous intéresserons particulièrement au conflit armé.

Que doit-on alors comprendre par conflit armé ? Le droit international humanitaire distingue deux types de conflits armés³ : le conflit armé international (CAI), et le conflit armé non international (CANI).

Selon la *Convention de Genève*, le conflit armé international est celui dans lequel il y a recours à la force armée entre deux ou plusieurs États opposés. À l'opposé, le conflit armé non international est un affrontement armé prolongé qui oppose les forces armées gouvernementales aux forces d'un ou de plusieurs groupes armés, ou de tels groupes armés entre eux, et qui se produit sur le territoire d'un État⁴.

Dans le cas de CANI, précisément, l'affrontement armé doit atteindre un niveau minimal d'intensité et les parties impliquées dans le conflit doivent faire preuve d'un minimum d'organisation. À cet égard, D. Schindler souligne :

Les hostilités doivent être conduites par la force des armées et être d'une telle intensité que le Gouvernement, en règle générale, est obligé d'avoir recours à ses forces armées contre les insurgés plutôt qu'aux forces de police. Deuxièmement, du côté des insurgés, les hostilités doivent avoir un caractère collectif, c'est-à-dire qu'elles ne doivent pas être simplement le fait de groupes isolés. En outre, les insurgés doivent faire preuve d'un minimum d'organisation. Leurs forces armées devraient être placées sous un commandement responsable et être capables de respecter des exigences minimales en termes humanitaires⁵.

En définitive, du point de vue du droit, il n'existe aucun autre type de conflit armé⁶. Toutefois, il convient de souligner qu'une situation peut évoluer et passer d'un type de conflit armé à un autre, selon les faits prévalant à un certain moment.

1.2. Les médias face à la gestion du phénomène conflictuel

En période de conflits politiques ou armés, les médias se retrouvent au cœur d'un enjeu stratégique majeur qui, très vite, se transforme en un véritable champ de bataille ; il s'agit de la communication. Celle-ci est, du reste, perçue par les parties prenantes aux conflits comme le moyen

3 Sylvain VITE, « Typologie des conflits armés en droit international humanitaire : concepts juridiques et réalités », dans <https://www.icrc.org/fr/doc/assets/files/other/irrc-873-vite-fre.pdf> [Consulté le 25 octobre 2019].

4 Article 2 de la Convention de Genève et Protocoles additionnels I [Sur les blessés et les malades des forces armées sur terre, 12 août 1949].

5 D. SCHINDLER, *The Different Types of Armed Conflicts According to the Geneva Conventions and Protocols*, RCADI, vol. 163, 1979-II, p. 147 cité par Sylvain VITE, *Op. cit.*

6 Il y a lieu de noter, toutefois, qu'à l'intérieur du conflit armé non international, l'on peut trouver des variantes. Dans cette optique, l'on entend parfois parler de conflit armé interne internationalisé. Celui-ci renvoie à un conflit armé essentiellement interne qui présente toutefois des éléments d'extranéité tels que l'extension au-delà des frontières du territoire d'un État.

indispensable et par excellence de conditionnement collectif et d'influence sur les perceptions au profit et en fonction des actions menées et des intérêts défendus. En même temps, les médias font face au besoin pressant d'information de la population.

Eu égard à cette lutte d'intérêts, quelle est l'attitude des médias dans la gestion et la couverture médiatiques des conflits ? À la lumière des expériences, quelles sont les postures des médias dans le traitement de situations conflictuelles ? Quelle influence ont-ils dans la dynamique conflictuelle ?

En parcourant l'histoire des conflits armés dans le monde, l'on se rend tout de suite compte de l'impact positif ou négatif que peuvent avoir les médias dans ces conflits. Bien souvent, les médias apparaissent comme des instigateurs ou catalyseurs des conflits, et quelques fois se présentent comme des facteurs de résolution des conflits.

1.2.1. Médias comme instigateurs et catalyseurs des conflits

Comme l'affirme Mahamadou Talata Maïga⁷, les médias ont eu bien souvent des impacts négatifs sur des décisions qui touchent les questions de paix et de sécurité dans la plupart des conflits. Des médias, affiliés pour certains à des chapelles politiques, ont préféré servir la cause de belligérants au détriment de celle du peuple.

En effet, en temps de conflits, les médias subissent souvent un détournement par manipulation ou par contrainte qui les fait apparaître comme des instigateurs ou catalyseurs de la plupart des conflits. Cette action peut être aussi bien le fait des États que celui des groupes armés irréguliers, voire des groupes d'intérêts qui ont compris l'enjeu stratégique que recèle le champ de la communication. Car, comme le souligne Henri Mova, « l'acte de communication n'est pas sans intention, sans calcul. Des enjeux sont énormes autour du processus d'échanges d'informations. Les enjeux sociaux, politiques, économiques, idéologiques et culturels impliquent la communication autant que celle-ci est l'enjeu des conflits dans la société globale. Les rapports de forces sont très présents dans le phénomène communicationnel »⁸.

Dès lors, que ce soit en contrôlant des médias libres auparavant ou en créant leurs propres supports de communication et d'information, les parties en conflits ont appris à utiliser le journalisme d'information pour servir leurs intérêts⁹. La propagande, le « bourrage de crâne » ou une persuasion

7 Mahamadou TALATA MAÏGA, Intervention à un atelier de formation de journalistes organisé à Bamako, au Mali, par l'Union des journalistes de l'Afrique de l'Ouest (UJAO) en partenariat avec la Maison de la presse du Mali. Voir <https://www.afribone.com/?Medias-et-conflits-quel> [Consulté le 12/08/2019].

8 Henri MOVA, *Communication sociale et politique : une perspective panoramique des savoirs*, Paris, L'Harmattan, 2015, p. 32.

9 Arnaud MERCIER, « Quelle place pour les médias en temps de guerre ? », dans *Revue internationale de la Croix-Rouge*, vol.87, 2005, p. 235.

plus insidieuse sont au menu de tous les conflits armés, et les médias sont jugés nécessaires à toutes les phases du conflit. En amont, ils servent à convaincre et à mobiliser ; pendant le conflit, ils aident à cacher, camoufler, intoxiquer et galvaniser ; et en aval, ils contribuent à justifier la guerre, à façonner les perceptions de la victoire et à interdire les éventuelles critiques.

Pour s'en convaincre, légion sont les exemples démontrant le rôle nocif joué par les médias dans le développement des conflits. Dans un article publié en 2004, Arnaud Mercier évoque le rôle joué par une radio lors de la guerre civile qui avait débouché au Génocide au Rwanda en 1994. Il écrit :

Pendant la guerre civile rwandaise, Radio-télévision libre des Mille Collines (RTL) a été un excellent média de mobilisation. Précédée par une presse écrite raciste et pousse-au-crime, cette station de radio a mené une campagne systématique d'incitation à la haine raciale, en bénéficiant des émetteurs de la radio officielle rwandaise. Véritable officine de propagande, elle a préparé de longue date l'opération de massacre de masse des Tutsis et des Hutus modérés. Elle a fait monter les tensions et appelé le peuple à se tenir prêt, puis à prendre les armes, et, au moment du génocide, elle a guidé l'action des assassins, en leur signalant, par exemple, les fosses communes ouvertes mais pas encore pleines, en appelant à ne pas épargner les enfants, en justifiant jour après jour la nécessité de ces massacres, ou en se réjouissant des résultats obtenus¹⁰.

Il en a été de même dans l'ex-Yougoslavie où, dans un rapport de l'ONU de 1992, a été dénoncé « le rôle négatif des médias donnant des informations mensongères et incendiaires et attisant le climat de haine et les préjugés mutuels ayant alimenté le conflit en Bosnie »¹¹. Renaud de La Brosse note à propos de ce conflit :

La guerre civile, qui s'étend à la Bosnie-Herzégovine en mars 1992 à la suite de la proclamation de son indépendance, s'est accompagnée d'une intense bataille médiatique faite de propagande haineuse, d'informations tendancieuses et mensongères. De tous côtés, particulièrement serbe, croate et bosniaque, des médias se sont en effet mis au service de la guerre et ont été les instruments qui justifieront par exemple en Bosnie-Herzégovine les conquêtes territoriales et la création de régions ethniquement pures, avec leur cortège d'atrocités : massacres, exécutions sommaires, tortures ou encore utilisation systématique du viol comme arme de guerre¹².

Le Printemps arabe, mouvement des révolutions populaires ayant secoué quelques pays arabes entre décembre 2010 et mai 2012, peut être considéré

10 Arnaud MERCIER, « Guerres et médias : permanences et mutations », dans *Raisons politiques*, n°13, vol. 1 (Le retour de la guerre), 2004, p. 100.

11 Rapport Tadeusz Mazowiecki du 27 octobre 1992 sur la situation des droits de l'homme dans le territoire de l'ex-Yougoslavie.

12 Renaud de La BROSSE, « Les médias machines de la guerre en ex-Yougoslavie », dans Renaud de La BROSSE et Louis JOINET, *Reporters sans frontières. Les médias de la haine*, Paris, La Découverte, 1995, p. 113.

comme un nouveau tournant en ce qui concerne la participation des médias dans la création, le développement, l'entretien et l'intensification des crises. Profitant de la circulation très fluide et horizontale de l'information occasionnée par la révolution numérique actuelle, les révolutionnaires ont, durant cette période, usé des possibilités qu'offrent Twitter, Facebook, Blogs... pour se transmettre des messages et partager des images parfois truquées mais dont l'objectif était de maintenir haut la tension des contestataires. Même si, comme l'affirme David M. Faris, l'on ne peut pas attester que le Printemps arabe ait été une création médiatique parce qu'*« il serait absurde de penser que les médias sociaux pourraient à eux seuls déclencher un soulèvement »*¹³, l'on ne peut cependant méconnaître leurs forces dans l'intensification de celui-ci¹⁴.

Aujourd'hui encore, dans les différents conflits armés à travers le monde, les médias continuent à être mis en contribution à des fins propagandistes. Parés du voile du professionnalisme sous lequel sont dissimulées leurs orientations partisans, les médias participent à véhiculer des perceptions voulues dominantes dans l'opinion en fonction des enjeux et des intérêts défendus par ceux qui les contrôlent.

En dépit de cette réalité universelle, il sied de reconnaître le rôle positif que peuvent jouer les médias dans le dénouement des situations conflictuelles.

1.2.2. Médias, facteurs de résolution des conflits

Lorsqu'ils exercent leur rôle dans la « neutralité » doublée de professionnalisme et d'éthique, les médias peuvent contribuer énormément à la résolution des crises. Dans ce sens, ils permettent d'établir le dialogue entre protagonistes, de créer les conditions de tolérance et d'apaiser les tensions souvent nourries d'incompréhension et de sous information, en perspective de trouver une issue heureuse au conflit. À cet égard, les médias voient leur responsabilité sociale mise au premier plan ; ils se muent alors en vrais acteurs de résolution des conflits. À travers le monde, l'on a vu des médias jouer ce rôle ; ce qui a donné lieu à l'émergence notamment du concept de « journalisme de paix ».

Ceci étant, qu'en est-il alors de la place et du rôle des médias dans les conflits à l'Est de la RD Congo ?

2. Dynamique des médias dans la gestion des conflits à l'Est de la RD Congo

Pour brosser la dynamique des médias dans la gestion des conflits à l'Est de la RD Congo, il est méthodologiquement indiqué de brosser un état

¹³ David M. FARIS, « La révolte en réseau : le printemps arabe et les médias sociaux », in *Politique étrangère*, n°1, (Comprendre la crise de la dette), IFRI, 2012, p. 108.

¹⁴ *Idem*.

des lieux de la situation. Ceci implique d'avoir un aperçu sur ces conflits avant d'analyser l'action des médias qui les médiatisent.

2.1. Aperçu sur les conflits à l'Est de la RD Congo

La RD Congo est en proie, dans sa partie orientale, à plus d'une décennie de conflits rendus complexes tant par la multiplicité des enjeux politiques, économiques et géostratégiques que par la diversité des acteurs en présence, apparents ou non apparents ; acteurs locaux, nationaux et internationaux. En termes de cartographie, à ce jour, les foyers de conflits armés sont localisés essentiellement dans les provinces de l'Ituri, du Nord-Kivu, du Sud-Kivu, du Maniema et même dans le nord de l'ex-Katanga.

De natures différentes, ces conflits prennent tantôt l'aspect d'affrontements intercommunautaires ou interethniques¹⁵ menés par des milices d'autodéfense et politisés à outrance, tantôt celui d'affrontements entre l'armée régulière et des groupes armés, certains bénéficiant du soutien multiforme des pays voisins et des groupes d'intérêts internationaux, d'autres étant marginaux et purement anarchistes¹⁶. Parfois aussi, l'on enregistre des affrontements entre ces groupes armés.

A. Acteurs en présence sur les théâtres des conflits à l'Est de la RD Congo

La RD Congo compte 26 provinces dont la ville de Kinshasa, Capitale du pays et siège des institutions nationales. Sur les 26 provinces, cinq sont particulièrement touchées et meurtries par l'activisme des groupes armés. Il s'agit des provinces du Nord-Kivu, Sud-Kivu, Ituri, Maniema et Tanganyika.

Ainsi, outre les Forces Armées nationales (FARDC) et la Mission des Nations Unies pour la Stabilisation du Congo (MONUSCO), plusieurs groupes armés sont recensés comme acteurs dans les conflits à l'Est du pays. L'identité de ces groupes est très variable. Certains sont originaires de la RD Congo, d'autres sont étrangers, venant notamment du Rwanda, de l'Ouganda, du Soudan du sud, de la Centrafrique et du Burundi.

Les groupes armés étrangers

Parmi ces groupes, l'on retrouve les Forces démocratiques alliées (ADF), les Forces démocratiques de libération du Rwanda (FDLR), l'Armée de résistance du seigneur (LRA), les Forces nationales de libération du Burundi (FNL). Ces groupes armés sévissent en RD Congo depuis plus de deux décennies et restent actifs jusqu'à ce jour.

15 Le cas des affrontements entre Hema et Lendu dans la province de l'Ituri ou encore le conflit entre Pygmées Twas et Bantous Luba dans la province du Tanganyika.

16 Cas de la milice KAMWINA NSAPU qui s'est tristement illustrée par des actes de terrorisme dans l'espace Kasai tout récemment.

Les ADF : c'est un groupe armé issu, depuis fin 2007, de la dissolution de l'Armée nationale de libération de l'Ouganda (Nalu), qui fut longtemps son allié. Actifs sur le sol congolais depuis 1995, les ADF sont accusés d'être les auteurs d'une série de massacres de civils dans le territoire de Beni (province du Nord-Kivu) depuis octobre 2014. Son commandant, Jamil Mukulu, a été arrêté en 2015, en Tanzanie, et tout récemment extradé vers la RD Congo pour y répondre de ses actes criminels devant la justice.

Les FDLR : créées en 2000 sur le sol congolais par des ex-soldats et miliciens génocidaires rwandais qui s'étaient réfugiés dans l'Est de la RD Congo en 1994, les FDLR semblent être sujets de la création de plusieurs groupes armés locaux dans cette contrée. Ce groupe est crédité de plusieurs graves exactions contre des civils congolais dans les Nord et Sud-Kivu, provinces congolaises frontalières au Rwanda. Il est aujourd'hui affaibli après plusieurs dissensions internes, redditions et rapatriements de ses combattants.

La LRA : créée vers 1998, la LRA est l'une des rébellions les plus sanguinaires au monde, selon l'ONU qui la crédite d'au moins 100.000 morts. Elle avait pour objet de renverser le Président ougandais, Yoweri Museveni, pour le remplacer par un régime fondé sur les dix commandements du « seigneur ». Son Chef, Joseph Kony, a été inculpé en 2005 par la Cour Pénale Internationale (CPI), pour crimes contre l'humanité et crimes de guerre. En RD Congo, elle s'est illustrée par des kidnappings de masse, tueries et vols de bétail dans les provinces situées dans le Nord-Est (Ituri, Haut-Uélé, Tshopo).

Les FNL : s'affichent très hostiles au régime du Président Pierre Nkurunziza. Ce groupe sévit dans les plateaux d'Uvira dans la province du Sud-Kivu, frontalière au Burundi, et excelle dans le vol de bétail et les pillages. Un rapport de l'ONU mentionne que les FNL se sont divisées et affaiblies depuis le début de l'année 2013.

Les groupes armés locaux

Les groupes armés locaux sont, à l'heure actuelle, difficiles à quantifier réellement. Ils sont complexes et se développent parfois suivant des raisons difficiles à cerner. Sans prétention d'exhaustivité, les groupes armés les plus connus aujourd'hui sont :

Les Maï-Maï : Formés sur une base essentiellement ethnique, la plupart de ces groupes avaient été armés par le pouvoir pendant la deuxième guerre du Congo (1998-2003), pour combattre les envahisseurs ougandais ou rwandais.

Les Maï-Maï Simba : les origines de ce groupe remontent à 1964. Il serait donc le plus ancien groupe armé congolais d'après certaines sources. Ce groupe opère dans les provinces de l'Ituri, du Haut-Uélé, et de Maniema.

Il revendique le combat pour une RD Congo selon « *les idées politiques du tout Premier ministre Patrice-Emery Lumumba* ».

Nyatura : Créée en 2010, Nyatura est une milice Hutu congolaise présente dans les territoires de Masisi, Rutshuru et Lubero, dans la province du Sud-Kivu, et s'affronte régulièrement aux cotés de tous les groupes Mai-Mai hostiles à la présence des rwandophones dans l'Est de la RD Congo. Nyatura est un terme kinyarwanda signifiant « forte pression ».

Mazembe : Parfois appelée Mai-Mai Mazembe, cette milice se réclame défenseur des Nande, une ethnie répandue dans le Nord-Kivu. Elle existe depuis peu, mais elle s'est faite remarquer après le massacre, en janvier 2016, d'une dizaine de personnes issues de la communauté Nande par des FDLR, à Miriki, dans le territoire de Lubero, au Nord-Kivu.

Mazembe et Nyatura excellent en représailles et en contre-représailles des peuples rwandophones, d'une part, et Nande, Hunde et Kobo dans le territoire de Rutshuru (Nord-Kivu), d'autre part.

APCLS : créée en 2008, l'Alliance des patriotes pour un Congo libre et souverain (APCLS) sévit essentiellement dans le territoire de Masisi et Walikale dans le Nord-Kivu et est composée de combattants appartenant à l'ethnie Hunde.

Nduma defense of Congo (NDC) : constituée en 2009, NDC se dit vouloir « libérer les mines » situées dans le Nord-Kivu en les soustrayant au contrôle du Gouvernement. Cette milice est active dans le territoire de Walikale et se veut protectrice de la communauté Nyanga. Elle dispose aujourd'hui d'un effectif très amoindri qui affronte régulièrement sa faction dissidente, le « NDC rénové ».

Raïa Mutomboki : c'est une milice formée en 2005 dans le Sud-Kivu pour « protéger » les civils contre les attaques des FDLR. Ce groupe s'est ensuite exporté au Maniema et au Nord-Kivu. En swahili, le terme *raïa mutomboki* signifie peuple en colère.

Mai-Mai Yakutumba : ce groupe fait un grand bruit dans le Sud-Est de la province du Tanganyika et dans la province du Sud-Kivu, précisément dans les territoires de Fizi et Uvira. Cette milice est aussi connue sous le nom de coalition nationale du peuple pour la souveraineté du Congo (CNPSC) ou encore Alliance de l'article 64 (AA64).

FRPI : créées en 2002, les Forces de résistance patriotique de l'Ituri (FRPI) est le groupe armé le plus important de la province de l'Ituri. Il a surtout fait son nom dans les conflits entre les communautés Hema et Lendu dans cette province riche en or.

La fragmentation de ces principaux groupes armés, la persistance des conflits interethniques, la tension avec des pays limitrophes ainsi que le trafic illicite des minerais sont les principaux facteurs qui expliquent la prolifération des groupes armés à l'Est de la RD Congo.

B. Fondements des crises à l'Est de la RD Congo

Les conflits à l'Est de la RD Congo se développent sur fond des enjeux divers dont les principaux sont l'enjeu foncier et l'enjeu économique. En effet, les communautés rwandophones (Tutsi et Hutu), qui sont principalement des éleveurs et qui ont donc besoin de grandes surfaces de terres pour l'élevage de leurs troupeaux, sont constamment en conflit avec les peuples autochtones dont le mode de vie se structure autour des activités agricoles. Ainsi, pour conquérir de nouveaux espaces ou pour conserver ceux déjà acquis, chaque groupe ethnique se trouve obligé d'organiser sa milice pour défendre les siens et préserver son pré-carré. C'est dans ce contexte que l'on enregistre des tensions et affrontements violents entre les différentes communautés locales.

Par ailleurs, le contrôle et l'exploitation des ressources minières stratégiques abondantes constituent également l'un des principaux enjeux dans les conflits armés à l'Est de la RD Congo. Un trafic illicite des minerais impliquant, outre les groupes armés, divers acteurs apparents ou non apparents, entre autres les pays voisins et certaines sociétés multinationales, s'est amplement développé. Sa prospérité justifie la perpétuation du cycle des conflits dans cette partie du Congo.

À côté de ces enjeux, il y a aussi la question de la préservation de l'intégrité territoriale de la RD Congo face à la menace réelle et permanente de la balkanisation. Dans cet engrenage conflictuel, quelle est l'orientation de l'action des médias ?

2.2. Analyse synchronique du rôle des médias dans les conflits à l'Est de la RD Congo : essai d'illustration

2.2.1. Panorama des acteurs médiatiques

Sur les théâtres de ces différents conflits, l'on retrouve divers acteurs médiatiques. Globalement, l'on relève la présence des médias nationaux et des médias internationaux. Il y a aussi des médias mixtes, fruits des partenariats entre des acteurs nationaux et internationaux.

Les médias nationaux englobent les médias publics¹⁷ et les médias privés. Peuvent aussi entrer dans cette catégorie les médias communautaires locaux mis en place généralement par des organisations non gouvernementales (ONG) ou des organisations confessionnelles.

Quant aux médias internationaux, ils regroupent les chaînes de télévision et radio ainsi que la presse écrite contrôlées par des puissances étrangères ou des groupes internationaux et disposant d'une forte audience sur le plan international. Parmi les plus célèbres, l'on peut citer la RFI, l'AFP, France 24, BBC, CNN, Al Jazeera, RussiaToday Tv ou encore VOA.

17 La Radio Télévision Nationale Congolaise (RTNC) ou encore l'Agence Congolaise de Presse (ACP).

2.2.2. Jeu des médias dans les conflits à l'Est de la RD Congo

Qu'il s'agisse des médias nationaux ou encore des médias internationaux, l'analyse de leurs livraisons ou productions en matière de couverture et de traitement des situations de conflits à l'Est de la RD Congo révèle globalement trois tendances principales, à savoir : la tendance favorable à la communication officielle, la tendance opposée à la communication officielle, et la tendance « neutre ».

A. La tendance favorable à la communication officielle

La communication gouvernementale bénéficie d'un relai assuré par les médias publics et certains médias privés. Cette tendance est guidée par le sens de responsabilité et le souci de ne pas laisser libre cours à la psychose qui peut porter atteinte aussi bien à l'ordre public qu'au moral des troupes réguliers engagés au front.

Cependant, il est parfois reproché à ces médias la vacuité et la superficialité dans leurs livraisons éditoriales jugées par une certaine opinion, à tort ou à raison, trop précautionneuses, voire empreintes de fanatisme.

B. La tendance opposée à la communication officielle

À l'opposé de la première tendance, il y a une seconde qui récusé systématiquement et plus ou moins ouvertement la communication officielle. Cette tendance est portée par la plupart des médias internationaux et certains médias nationaux privés et communautaires qui sont parfois dans des extrapolations et s'illustrent par des accusations diverses portées à l'endroit des forces gouvernementales engagées au front.

Il est reproché aux médias internationaux l'incapacité de saisir les racines des conflits à l'Est et leur sensationnalisme dans l'analyse de ceux-ci. Ils sont aussi accusés d'être à la solde des agendas diplomatiques ou des groupes d'intérêts internationaux.

Quant aux médias locaux relevant de cette tendance, ils pèchent souvent par leur extrémisme et leur confiscation politique sur fond des tendances ethno régionales. Ils sont bien souvent à la base de la confusion et de la désorientation générale des populations locales qui se considèrent abandonnées par les pouvoirs publics. Cela entraîne la cassure entre les populations et les pouvoirs publics, profitable à l'ennemi.

C. La tendance « neutre »

Cette tendance médiatique, se voulant « neutre », tente tant bien que mal de couvrir et traiter les situations de conflits avec modération dans les analyses et livraisons médiatiques. En définitive, eu égard à ce qui précède,

il convient de noter que derrière toutes ces postures médiatiques, il y a en filigrane l'expression des enjeux et des intérêts poursuivis par les acteurs impliqués dans ces conflits.

Ce faisant, les médias, devenus mercantilistes et sensationnalistes, prennent goût au jeu des conflits qu'ils entretiennent à leur manière ; ceux-ci étant devenus des sources où ils puisent de la matière à exploiter. Au demeurant, la victime c'est la population qui, désabusée, ne sait plus à quel saint se vouer.

Conclusion et perspectives

Notre réflexion a porté sur le rôle des médias dans les conflits à l'Est de la RD Congo. Développée en deux points principaux, elle a, tour à tour, circonscrit le rapport dialectique entre médias et conflits, et analysé la dynamique des médias dans la prise en charge médiatique des hostilités dans la partie orientale du Congo. De cette réflexion, il ressort que les médias, fort de leur influence dans la société, peuvent être aussi bien catalyseurs des conflits qu'acteurs de paix et de développement.

Ainsi, le rôle des médias dans la gestion des situations de conflits armés à l'Est de la RD Congo impose une mutation dans les conceptions et un retour aux fondamentaux. Dans cette perspective, la seule issue heureuse demeure l'émergence des médias responsables, professionnels et éthiques. Même s'il est quasi impossible d'éradiquer l'instrumentalisation des médias, il y a tout de même nécessité de poser des limites afin de préserver la société des affres de la désinformation. Pour ce faire, les organes de régulation des médias et les instances d'encadrement des professionnels des médias ont un grand rôle à jouer. La formation et la responsabilisation de ceux-ci sont indispensables.

En outre, la citoyenneté responsable et le patriotisme devraient constituer pour les organes de presses et les professionnels des médias les référentiels dans l'exercice de leur rôle. Par ailleurs, la réglementation et la régulation de l'usage de l'Internet et des réseaux sociaux devraient constituer une priorité afin d'assurer, sans porter atteinte aux libertés garanties par la Constitution, la protection de l'État et de la population contre les campagnes et actes d'intoxication qui sont monnaie courante sur la toile et qui ont déjà démontré leur nocivité en RD Congo.

En définitive, le professionnalisme, l'éthique et la responsabilité constituent les recettes afin de voir l'émergence des médias véritablement facteurs de paix et de développement en RD Congo. ■